



Les marins pêcheurs européens ont manifesté le 11 décembre contre les propositions de la Commission européenne

## FAUT-IL BAISSER FORTEMENT LES QUOTAS DE PÊCHE ?

### OUI

#### DANIEL PAULY,

professeur à l'Université de Colombie britannique (Canada)

**“Le renouvellement des espèces n'est plus assuré”**



Les mesures proposées par l'Union Européenne témoignent d'une prise de conscience, mais elles sont insuffisantes. L'image que les Européens ont de la pêche reste celle de « Pêcheur d'Islande », de Pierre Loti : des hommes n'ayant que leur courage face aux éléments déchainés, des veuves en larmes... Alors que la réalité, c'est la pêche

industrielle. Des navires qui ne redoutent plus les tempêtes peuvent pêcher cent tonnes de poisson à l'heure (et les congeler aussitôt) jusqu'à 2000 à 3000 mètres de profondeur. Malgré un contexte économique difficile, la « productivité » des équipements d'une part, des subventions d'autre part, rendent l'activité rentable au prix d'une surexploitation des ressources. Même les pêcheurs artisanaux, qui perpétuent l'image de la pêche traditionnelle et que les armateurs placent au premier rang lorsqu'ils revendiquent, disposent de technologies modernes. Le résultat est dramatique : les prises ont commencé à diminuer dès la fin des années 80 et les espèces ne se renouvellent plus. La situation est inédite, car si les prélèvements ont longtemps été limités, ce n'est pas parce que les hommes ont été raisonnables, mais faute de moyens. Les dispositions adoptées jusqu'ici régionalement ou internationalement, d'ailleurs à contre-cœur, comme les quotas par espèces, ne tiennent pas compte des interactions entre ces espèces. L'aquaculture ne présente un intérêt que pour les poissons qui se nourrissent de végétaux. Pour reconstituer des stocks, la solution la plus efficace consiste à créer des réserves comportant une aire centrale, où tout prélèvement serait interdit, et des zones adjacentes, où plusieurs niveaux de pêche pourraient être autorisés.

### NON

#### JACQUES BIGOT,

secrétaire général de l'Union nationale des marins pêcheurs CFTC

**“Les stocks ne diminuent pas, ils se déplacent”**



Les données prétendument scientifiques sur lesquelles se fondent les propositions de la Commission européenne datent du début de l'année 2001 et sont obsolètes. Il y a deux ans, nous avons effectivement constaté une baisse des prises de poissons comme le cabillaud, le merlan et l'églefin. Elle s'explique par le réchauffement des mers.

Les stocks ne diminuent pas, ils se déplacent du fait de l'évolution climatique. A la même époque, nous avons d'ailleurs observé une plus grande abondance sur nos lieux habituels de pêche d'encornets et de rougets barbets. Aujourd'hui, un refroidissement entraîne un retour à la normale. D'une manière générale, les ressources sont stables depuis vingt-cinq ans, si l'on tient compte des cycles qui caractérisent un certain nombre d'espèces et que nous connaissons bien. Par ailleurs, les statistiques européennes sont biaisées. Elles évaluent les prises à flotte constante. C'est oublier, notamment, que l'Ecosse et le Danemark ont désarmé chacun 200 bateaux. Les scientifiques et les administrations refusent de prendre en compte l'expérience des marins pêcheurs. Ce sont pourtant eux qui assurent concrètement la gestion des ressources. Pourquoi des scientifiques n'embarqueraient-ils pas sur nos bateaux ? Nous sommes prêts à les accueillir ! Ces convictions, tous les pêcheurs européens les partagent, comme le montre la création de l'European fishing action group. L'enjeu est important, car c'est toute une filière qui est concernée : pour un emploi de marin, il faut en compter quatre à cinq autres dans le commerce, l'industrie, la logistique. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN MEILHAUD